



Systèmes plaques de plâtre validés au feu pour la construction ossature bois

| Mur extérieur - Botte de paille de blé ou paille de blé insufflée |

Les solutions Siniat validées au feu avec isolants en paille de blé

Siniat, leader responsable et durable, innove et propose des solutions murs validées avec des isolants en paille de blé, dans la construction bois.

Nos PV Feu pour une performance EI o->i 30 et EI i->o 60 minutes

- + Assurent la protection incendie pour murs périphériques
- + S'adaptent aux différentes techniques d'isolation : **remplissage, insufflation, préfabrication**

Ces PV Feu et leurs extensions répondent à l'exigence réglementaire concernant les éléments de façades définis dans l'IT249 et susceptibles de participer à l'indice C :

- un **EI o->i 30 minutes** (feu extérieur vers l'intérieur)
- une simple contre-cloison Prégyplac™ BA18 sur ossature qui permet de valider la protection au feu du caisson total
EI i->o 60 minutes (feu intérieur vers extérieur)

Constitution
du mur-caisson*



Système testé
et validé
**mur extérieur
EI30**

- ✓ **Écran thermique 30 min**
avec plaque Weather
Defence® BD20 fixée
sur montant bois
- ✓ **botte de paille de blé de
220 à 360 mm** insérée
entre les montants bois,
- ✓ **Fermeture par une
Prégyplac™ BA13**
clouée sur les montants
bois sur le côté opposé.

Ce mur-caisson* EI30 peut répondre à un **EI60 en réalisant une simple contre-cloison Prégyplac BA18** sur ossature du côté intérieur.

- 1 Plaque Weather Defence® BD20
- 2 Montants bois
- 3 Botte de paille de blé ou paille de blé hachée insufflée
- 4 Prégyplac™ BA13 ou OSB
- 5 Bande adhésive Weather Defence®



* un mur-caisson est une expression pour matérialiser l'enfermement et le maintien de la paille entre 2 plaques de plâtre

La paille de blé : un marché en progression qui dispose d'un cadre réglementaire

La paille de blé est un produit **naturel et durable** dont les qualités isolantes offrent un **confort thermique** en toute saison ainsi qu'une bonne **performance acoustique**. C'est un matériau ancestral qui s'inscrit pleinement dans la **RE2020** et la réduction de l'impact carbone des systèmes constructifs (production locale, transport réduit).

Facile à mettre en œuvre par remplissage (sous forme de bottes) ou par insufflation, cet isolant trouve sa place idéale dans les constructions à ossature bois et dans la préfabrication.

Avec déjà **5000 bâtiments** construits avec une isolation en bottes de paille et 500 nouvelles constructions par an de paille en France, ce **marché est en forte progression**.

Les RPCP (Règles Professionnelles de Construction en Paille) CP2012 constituent le **cadre de référence pour les prescripteurs et les entreprises de construction** pour l'utilisation du matériau paille comme isolant. Ces règles professionnelles ont été approuvées le 28 juin 2011 par la C2P (Commission Prévention Produit), organe de l'AQC (Agence Qualité Construction).

Type de paille de blé

- **Botte de paille de blé** de 220 mm à 360 mm, (la section de l'ossature est modifiée en conséquence)
- **Paille de blé hachée insufflée** dans un caisson permettant sa mise en œuvre. Ces caissons sont composés en plaques Weather Defence® BD20 + fermeture du côté intérieur par une Prégyploc BA13 (ou OSB), fixations par clouage ou agrafage.

L'insufflation peut être indifféremment réalisée du côté Weather Defence® BD20 ou du côté Prégyploc BA13.

Pour des diamètre de percement de 80 à 110 mm. Le rebouchage s'effectue à l'aide de tasseaux bois ou de fourrure sur lesquels sont fixés les disques (conservés du percement des plaques); les joints sont ensuite traités à l'enduit Prégylis.

Type d'ossature (dimensions selon taille de la botte)

- **Poutres en I**
- **Montants**, traverses et entretoises de l'ossature réalisés en bois résineux de classe C18
- **Lamellé collé** de résistance minimale GL24.



“
Responsable, à l'écoute et proche de nos clients, nous avons la volonté de développer de nouveaux modes constructifs, à plus faible impact carbone, qui vont permettre de répondre à des chantiers bois en toute sécurité tout en répondant aux exigences réglementaires.”

Martine Angeli,
Expert sécurité incendie
Siniat

Siniat est le premier industriel à avoir réalisé, sous le contrôle du laboratoire Efectis, un essai avec percement pour insufflage, afin de connaître son impact sur un ouvrage feu.

Procès verbaux :

Efectis 15-V-001689

Efectis 16-003774 + extensions



Etex France Building Performance

500, rue Marcel Demonque
Pôle Agroparc
84915 Avignon Cedex 9

siniat.fr

Besoin d'un conseil technique, de
mise en œuvre, contactez-nous

Conseil Pro

04 32 44 47 70

conseilpro@siniat.com